

■ **Fondation AMJ Art Mobile Jazz**, à Port-Valais, c/o Michel Cachat, 1897 Le Bouveret, nouvelle fondation. Date des actes constitutifs: 17. 05. 2004. But: promouvoir la culture et les jeunes artistes valaisans et lémaniques en exploitant l'Arteplage mobile; accessoirement, mettre à disposition de tiers, contre rémunération ou prestation, le centre culturel mobile pour d'autres objectifs privés. Organisation: Conseil de fondation de 5 membres au moins; comité de direction de 3 membres au moins; organe de contrôle. Personnes inscrites: Fournier, Hervé, de Nendaz, à Bouveret (Port-Valais), président, avec signature collective à deux; Jaton, Mathieu, de Villars-Mendraz, à Attalens, secrétaire, avec signature collective à deux; Cachat, Michel, de Saint-Gingolph, à Bouveret (Port-Valais), membre, avec signature collective à deux; Baruchet, Paul, de Port-Valais, à Bouveret (Port-Valais), membre, sans droit de signature; Dr. Petri, Wolfgang-Detlef, de Betten, à Saint-Gingolph, membre, sans droit de signature; M. Nobs, Claude, de Montreux, à Montreux, membre, sans droit de signature.

Journal no 742 du 18.06.2004  
(02324488 / CH-621.7.006.704-5)